

Les langues et cultures de l'Antiquité au collège : le latin.

Madame, Monsieur,

A partir de la classe de 5^{ème} votre enfant aura la possibilité d'**étudier le latin**, cette langue ancienne à **l'origine du français**.

Cette matière est proposée en **option** et est inscrite à l'emploi du temps de la semaine (2 heures) de la 5^{ème} à la 3^{ème}. Elle est accessible également aux élèves des **Sections Sportives**.

Cet enseignement optionnel peut favoriser l'obtention d'une mention aussi bien au **brevet** qu'au **bac** - dans la mesure où on peut le suivre jusqu'à la terminale.

Étudier le latin permettra à votre enfant :

- d'approfondir **ses acquis en français** (en vocabulaire et en grammaire, notamment), mais aussi dans d'**autres langues européennes** parentes du latin (espagnol, etc.).
- de développer **sa curiosité et sa culture générale** en découvrant la civilisation romaine (mythologie, archéologie, vie quotidienne, histoire...),
- de développer **des méthodes de travail rigoureuses** (esprit logique, souci du détail...) nécessaires pour progresser au collège.

Une **séance d'initiation (en classe virtuelle)** sera proposée à chaque classe de 6^{ème} afin de permettre à votre enfant de découvrir la matière. À l'issue de cette séance, je vous inviterai à communiquer votre décision au/à la professeur-e principal-e de votre enfant afin d'établir un premier recensement.

La **fiche d'options** à joindre au dossier de réinscription, quant à elle, est **téléchargeable** sur le site du collège (*si vous choisissez la voie dématérialisée*) et/ou vous sera à compléter (*en présentiel*) le **7 juillet** (entre 8h et 12h).

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

La professeure de latin (s/c de Mme la Principale)

Mme HODIAUMONT